

CHATEAUDUN
PLAY
en France



300 ans

*Civitates orbis Terrarum, 1581
Braun et Hogenberg
Fonds patrimoniaux Ville de Châteaudun*

LE GRAND INCENDIE

de Châteaudun - Dimanche 20 juin 1723

Du bois à la pierre,
du feu à la modernité



IntraMuros
Châteaudun



Facebook



Instagram



LinkedIn



YouTube



TikTok



Twitter



Twitch



de la région d'histoire
depuis 1877

VILLE DE
CHATEAUDUN
Je reviens !

8 réseaux sociaux (avec @PlayChateaudun) pour vous informer

VIVRE L'HISTOIRE À CHATEAUDUN !

SOMMAIRE

Editorial	page 3
Châteaudun au début du 18 ^e siècle	page 4
L'incendie du 20 juin 1723	page 6
L'évolution du feu	page 7
La reconstruction	page 8
Le nouveau Plan	page 9
Châteaudun avant/après	page 12



*Châteaudun
XVII^e - lavis
Anonyme
Fonds patrimoniaux Ville de Châteaudun*



Fabien VERDIER
Maire de Châteaudun
Président du Grand Châteaudun
fabien.verdier@mairie-chateaudun.fr

ÉDITO

L'histoire fabrique et fait évoluer les villes. Celle de Châteaudun est liée au 20 juin 1723, quand un incendie ravage la ville et ne laisse debout que le château, la rue Saint-Lubin, la Madeleine, l'Hôtel-Dieu et le faubourg Saint-Jean situé au-delà du Loir.

Les dégâts matériels sont considérables. Les maisons et les bâtiments officiels construits essentiellement en bois, en torchis et en chaume se consomment vite.

Rapidement informé, le jeune roi Louis XV souhaite que la reconstruction soit organisée et permette à la Ville d'utiliser des matériaux plus pérennes, de tracer des rues plus larges et de s'ouvrir pour faciliter les échanges commerciaux.

Jules Michel Alexandre Hardouin, architecte missionné par le Roi, sera le créateur de cette ville nouvelle, articulée autour d'une place centrale avec des rues rectilignes.

La cité du Moyen Age disparaît au profit d'une ville moderne : le centre-ville que nous connaissons aujourd'hui avec sa place et ses rues symétriques.

Extincta revisvico !



Chateau-dun
Gravure
Fonds patrimoniaux Ville de Châteaudun

CHÂTEAUDUN AU DÉBUT DU 18^e SIÈCLE



*Louis XV jeune, en armure
Second quart du XVIII^e siècle
Huile sur toile - D'après le tableau de Van Loo
Musée des Beaux-Arts de Dole*

Bien que le jeune Louis XV ait été sacré roi et déclaré majeur au mois de février 1723, le royaume de France est toujours dirigé quelques mois plus tard par l'ancien régent, le duc Philippe d'Orléans. Les importantes dettes laissées par le règne de Louis XIV se résorbent, les finances de l'État et l'économie se rétablissent mais surtout le royaume de France est désormais en paix. La Guerre de Succession d'Espagne, dernier conflit du règne de Louis XIV, s'était en effet achevée en 1714 et la courte guerre de la Quadruple-Alliance avait pris fin quelques années plus tôt en 1720.

La ville de Châteaudun est la capitale du comté de Dunois, elle domine donc un vaste territoire sur lequel elle étend son autorité administrative et économique. Le comté s'étend, du nord au sud, des limites de Bonneval jusqu'à Fréteval et Marchenoir, et d'est en ouest, de Patay jusqu'aux limites du Plessis-Dorin près de Montmirail. Le titre de comte appartient depuis 1712 au jeune Charles-Philippe d'Albert (1695-1758), 4^e duc de Luynes et pair de France qui est établi à la cour du roi en tant que membre d'une des plus puissantes familles du royaume. La ville est quant à elle administrée localement par une municipalité dirigée par des échevins issus des notables locaux. Elle est le siège d'un bailliage, circonscription correspondant à la justice royale, mais également le chef-lieu de l'élection de Châteaudun, circonscription financière royale s'exerçant sur un vaste territoire qui s'étend au-delà des limites du comté. Cela lui permet de bénéficier d'un grenier à sel et d'une maréchaussée. L'élection est rattachée à la généralité d'Orléans.

Seulement 15 % de la population française réside en ville au début du 18^e siècle. Châteaudun compte alors environ 5 000 habitants et fait partie de ces petites villes qui constituent la base du réseau urbain français de l'époque. Ces villes regroupent une population importante et jouissent d'institutions et de privilèges qui leur permettent d'asseoir leur emprise sur la campagne environnante. Châteaudun était donc à l'époque beaucoup plus importante qu'elle ne l'est de nos jours, démographiquement, administrativement et économiquement.

L'économie dunoise au 18^e siècle

Au 18^e siècle la ville de Châteaudun domine un vaste terroir et son activité économique est d'ailleurs presque entièrement tournée vers l'agriculture. Les blés de la Beauce permettent la production d'une farine réputée qui fait de Châteaudun un grenier à blé pour les grandes villes des alentours dont Paris. Il n'est donc pas étonnant de constater que les laboureurs constituent l'élite des paysans locaux et que certains d'entre eux comptent parmi les habitants les plus fortunés. La population vit aussi de l'élevage notamment sur l'île Chemars et depuis le Moyen Âge les artisans du textile, foulons et tanneurs, jouent un rôle important dans l'économie locale. La production de vin est également notable car une véritable ceinture de 500 hectares de vignes enveloppe la ville. Vers 1700, 40 % des habitants de Châteaudun sont des vignerons ou des journaliers qui résident principalement dans les faubourgs. L'activité économique de ce terroir vit au rythme des marchés et des foires qui se tiennent à Châteaudun, le chef-lieu, et qui sont contrôlés par les échevins de la ville. Trois marchés se tiennent par semaine, le mardi, le jeudi (le plus important), et le samedi. De nombreuses foires ont lieu au cours de l'année et, craignant le déclin économique de la cité, six nouvelles foires franches de droits avaient même été créées en 1713 avec l'accord du roi.



La physionomie de la ville en 1723

Le plan de la ville de Châteaudun en 1723 n'a pas changé depuis des siècles. Ses rues étroites et tortueuses sont directement issues de la ville médiévale et une importante partie de la ville est toujours enclose derrière de puissantes murailles. Les anciennes fortifications médiévales sont obsolètes et n'assurent plus aucune fonction militaire mais elles participent au prestige de la petite cité à une époque où les villes se démarquent encore des campagnes par leur importante population mais également par leurs murailles.

La ville de Châteaudun comprend alors environ 1 200 maisons. Mais si de beaux édifices sont visibles dans l'intra-muros, la plupart des habitants vivent dans de petites maisons situées dans les faubourgs, des baraques en bois, torchis et bardeaux souvent couvertes de toits de chaume. Le faubourg Saint-Valérien situé à l'est de la ville haute constitue le quartier le plus peuplé et le faubourg Saint-Jean est le plus excentré car situé en contrebas sur la rive droite du Loir.

On constate à cette époque une forte implantation religieuse à Châteaudun où sont dénombrées pas moins de sept paroisses, le tissu urbain est en effet marqué par la présence de nombreuses églises et chapelles érigées lors des siècles précédents. C'est également une ville de garnison accueillant régulièrement des escadrons de cavalerie mais, sans caserne pour les accueillir, les soldats logent chez l'habitant ou dans des maisons louées expressément pour eux.

Un déclin annoncé

Châteaudun avait été à son apogée au 16^e siècle lors de la Renaissance. A cette époque, la ville avait connu une prospérité exceptionnelle qui avait entraîné une croissance démographique jamais retrouvée avant le 20^e siècle. Mais depuis le début du 17^e siècle le chef-lieu du Dunois est entré dans une période de déclin. Sa population s'effondre, son économie périclité et n'est quasiment plus tournée que vers le marché local, une certaine misère s'installe dans les campagnes. Le cours du bois monte également en cette année 1723 obligeant les habitants à l'entreposer très tôt en prévision de l'hiver, ce qui ne sera pas sans incidence lors de l'incendie. Même les offices, ces fonctions administratives liées à des charges détenues par les personnages les plus influents, perdent beaucoup de leur valeur, preuve d'une désaffection pour la ville.

Alors même qu'elle tente de relancer son commerce, Châteaudun a déjà connu des épreuves en ce début de 18^e siècle. Les épidémies et la famine ont frappé la ville en 1710, les inondations en 1711 et 1720. Mais alors que le grand incendie de Rennes avait marqué tous les esprits trois ans plus tôt, qui s'attend en ce 20 juin 1723 à ce que la capitale du Dunois soit également le théâtre d'un des plus grands incendies de ville du 18^e siècle ? Un sinistre d'une telle ampleur qu'il deviendra le plus grand événement historique de Châteaudun, celui qui changera la physionomie de la ville pour toujours et brisera pour un certain temps ses espoirs d'un retour à la prospérité.



*Chateau Dun en Deux Cens
Anonyme
Gravure à l'eau forte
Fonds patrimoniaux Ville de Châteaudun*

L'INCENDIE DU 20 JUIN 1723

Le départ du feu

Il fait chaud en ce dimanche 20 juin 1723. Une sécheresse s'abat sur la ville de Châteaudun depuis le printemps et la pluie se fait attendre. Dans les faubourgs, en-dehors des murs d'enceinte, tout paraît calme. Les petites maisons de vigneron, entourées de jardins et de vignes, semblent assoupies sous la chaleur ambiante. Les greniers sont remplis de bois de chauffage en prévision de l'hiver prochain, et les cuves, d'alcool. Seul le vent, qui commence à se lever en ce début d'après-midi, présage du drame que va vivre la cité dunoise. Dans quelques heures, celle-ci ne sera plus que cendres.

Tout commence dans une de ces modestes maisons du faubourg Saint-Valérien. Vers 14h, un feu se déclare chez Pierre Clément, rue de l'Eguillerie (aujourd'hui disparue). Il faut peu de temps pour que la maison, couverte de chaume et soutenue par des murs de bois et de terre, s'enflamme entièrement. Sous l'effet du vent, devenu plus violent, les pailles incandescentes touchent les demeures proches qui s'embrasent à leur tour. Les stocks de bois et d'alcool sont autant de carburants qui intensifient l'incendie. En deux heures, un tiers de la partie sud du faubourg dunois est ravagé par l'incendie. La toiture de l'église Saint-Valérien brûle et ses cloches fondent.

La progression rapide de l'incendie

Face aux flammes, les habitants semblent démunis. Les quelques maisons abattues n'ont que peu de conséquences face à la propagation du feu. Les profonds puits sont à sec. Désœuvrés, les Dunois abandonnent l'idée de contraindre l'incendie et préfèrent sauver leurs biens, qu'ils mettent à l'abri dans la ville intra-muros.

Mais à 17h, le vent, qui ne trouve aucun frein sur cet éperon rocheux et qui ne faiblit pas, prend une nouvelle direction. L'incendie s'attaque désormais à la partie nord du faubourg. Il forme un front continu entre la chapelle du Champdé et la chapelle du Sépulcre (actuelle rue Jean Moulin). La puissance du vent est telle que des flammèches volent jusque dans le quartier Saint-Jean et touchent une écurie à Chollet et une maison. On craint pour l'église Saint-Jean-de-la-Chaine. Un nouveau foyer se déclare dans l'actuelle rue de Chartres, en la maison dite du « Mouton ».

Un dernier changement de direction du vent entraîne ce front vers la ville intra-muros située à l'Ouest. Le feu dévaste tout sur son passage : les deux places où se tiennent le marché au bétail et le marché aux grains, les boutiques des marchands et des artisans... Face à ce monstre de flammes, aucune lutte n'est possible. La panique règne. L'incendie arrive bientôt aux portes de la ville. Vers 21h, il touche le bûcher du boulanger Noël Plessis, ce qui le ravive et lui permet de passer la première porte. Puis, la porte d'Amont, immense ouvrage de bois, prend feu, entraînant la destruction de l'Hôtel de Ville la joutant. L'incendie se trouve désormais à l'intérieur des remparts. A partir de ce moment, rien ne semble pouvoir l'arrêter. Sous l'intensité du vent, il dévale les petites rues où les maisons, collées les unes aux autres, sont réduites en cendres. Peu après, une détonation se fait entendre : la collégiale Saint-André, dans laquelle les habitants du faubourg ont entassé leurs meubles et leurs barils de poudre, explose. Non loin de là, une autre église prend feu : l'église Saint-Pierre voit sa couverture détruite et ses cloches fondues. Les Dunois assistent, impuissants, à la disparition de leurs bâtiments publics : le bailliage, l'élection, le grenier à sel, la prison, les halles partent en fumée.

Le retour au calme

Il faut attendre 22h pour que le vent faiblisse enfin. Le feu perd de sa vivacité et termine sa course folle devant l'abbaye de la Madeleine et l'Hôtel-Dieu. Les habitants abattent quelques maisons dans les rues de la Madeleine, de la Cuirasserie et du Collège, et parviennent à circonscrire l'incendie. Une pluie fine s'abat alors sur Châteaudun. Le calme revient peu à peu, mais le feu couvrera encore pendant 5 jours et l'accès aux ruines restera interdit tout ce temps.

Le 21 juin 1723, les Dunois découvrent une ville en ruines, qui a perdu plus de 1000 bâtiments, dont 700 habitations. Les trois quarts de la population se retrouvent sans abri. Selon l'abbé Bordas, historien du Dunois du 18^e siècle, on compte pour plus de 3 500 000 livres de dégâts, quand un travailleur qualifié gagne environ 1 livre par jour. La cité dunoise est privée de ses édifices administratifs et commerciaux. Les archives ont intégralement brûlé en même temps que l'Hôtel de Ville. Fort heureusement, malgré ce désastre, on déplore seulement 2 morts. L'incendie sonne comme un coup de grâce pour la ville qui doit être reconstruite quasi entièrement et doit tenter de relancer son activité économique.



L'ÉVOLUTION DU FEU À CHÂTEAUDUN LE 20 JUIN 1723

Vers 14h : un feu se déclare dans la maison de Pierre Clément, vigneron, habitant rue de l'Eguillerie, dans la paroisse Saint-Valérien. Sous l'effet du vent violent, l'incendie se propage rapidement vers le sud. En deux heures, le tiers du faubourg est consumé et l'église Saint-Valérien est touchée.

Vers 17h : le vent change brutalement de direction. Il souffle vers le Nord et atteint la rue de Chartres, créant un nouveau foyer dans la maison dite du « Mouton ». La force du vent est telle que des flammèches volent jusque dans le quartier Saint-Jean.

Vers 19h : le front de l'incendie est dorénavant poussé par un vent qui souffle vers l'Ouest. Le marché au Bétail est atteint.

Vers 21h : arrivé aux portes de la ville intramuros, le feu enflamme une tour en charpente de la porte d'Amont sur laquelle est accolé l'Hôtel de Ville. Les deux édifices prennent feu et permettent aux flammes de passer le mur d'enceinte. Les maisons des petites rues sont détruites les unes après les autres. Les églises Saint-André et Saint-Pierre sont touchées.

Vers 22h : le vent faiblit alors que l'incendie arrive au niveau de l'abbaye de la Madeleine et de l'Hôtel-Dieu. Quelques maisons sont abattues dans les rues de la Madeleine, de la Cuirasserie et du Collège pour le circonscire. Une pluie fine tombe sur la ville. Le calme revient.



Plan de la ville et des faubourgs de Châteaudun avant l'incendie de 1723

Papier, polychromie

Fonds patrimoniaux Ville de Châteaudun

LA RECONSTRUCTION

La reconstruction de Châteaudun est un acte du pouvoir royal : c'est lui qui prend toutes les décisions, qui fait dresser un plan et le fait exécuter.

Un arrêt du 6 septembre 1723 désigne l'architecte du roi Jules Michel Alexandre Hardouin (1687-1737), neveu du célèbre Jules Hardouin-Mansart. Trois missions lui sont confiées :

- dresser le plan de la ville incendiée
- dessiner l'alignement des nouvelles rues, maisons, places et édifices
- toiser les constructions et proposer des devis estimatifs

Un autre arrêt à la même date pose les mesures financières pour soulager les habitants.



*Châteaudun : Quartier Saint-Valérien
avant et après l'incendie de 1723
Papier, polychromie
1726
Fonds patrimoniaux
Ville de Châteaudun*

Le financement de la reconstruction

Par arrêt du 6 septembre 1723, le roi accorde aux habitants une somme de six cent mille livres et une décharge de toutes les impositions pendant dix ans, le temps de faire une quête dans tout le pays. Un impôt de 600 000 livres est levé dans les 20 généralités des pays d'Élection, auprès des contribuables assujettis aux tailles. Pendant 3 ans, 200 000 livres seront prélevées pour la reconstruction de la ville.

Le 24 octobre, des administrateurs sont nommés par les habitants pour organiser la quête au profit des incendiés.

Le 25, un arrêt du conseil d'État ordonne la nomination de 3 personnes pour administrer la somme de 600 000 livres et effectuer les paiements et achats de matériaux.

Mais les travaux coûtent cher. Les propriétaires des parcelles de la place demandent que le second étage ne soit pas réalisé, car trop coûteux. Les habitants entament une procédure pour bénéficier d'une nouvelle aide. Par arrêt du 14 septembre 1727, Pierre Goislard de Villebresme obtient une nouvelle gratification de 300 000 livres.

En 1728, les propriétaires souhaitent obtenir une nouvelle adjudication à un prix inférieur d'un sixième. Les propriétaires les plus humbles ne sont pas en mesure de suivre les exigences du devis. A la fin mai, les habitants sont autorisés à choisir eux-mêmes leur entrepreneur.

En 1729, les travaux sont exécutés sur un quart des parcelles, principalement à l'intérieur de la ville.

On donne la date de 1732 pour la fin officielle des travaux mais toutes les parcelles ne sont pas bâties.

LE NOUVEAU PLAN

L'arrêt du 7 décembre 1723

Il établit les règles de construction en plan et en élévation.

Les nouvelles rues seront rectilignes pour "faciliter le commerce et embellir la ville".

Les rues principales arrivantes de Chartres, de Janville et d'Orléans, auront une largeur de 28 pieds (9,10 mètres) et les autres, tant de la ville que du faubourg seront de 24 pieds (7,8 mètres). Les grandes rues arriveront sur une nouvelle place où pour la commodité publique seront construits le Bailliage, l'Hôtel de Ville, l'Élection et le Grenier à sel.

L'arrêt fixe aussi les trois types de façade à élever :

- les maisons du faubourg se situant au-delà de la rue Saint-Valérien et réservées aux vigneron et artisans devront avoir une hauteur de 10 pieds sans aucun étage au-dessus
- les maisons de la ville 22 pieds de haut avec un attique au-dessus
- les maisons de la place de 32 pieds comprenant 3 niveaux : un niveau d'arcades, un étage noble aux fenêtres hautes et un attique au-dessus

Dans un but de symétrie et de décoration de la ville, les bâtiments devront être construits *assis et posés sur les alignements généraux portés au plan à peine contre les contrevenants de voir jeter à bas les façades qu'ils auraient bâties pour être ensuite alignées et construites conformément audit plan.*

Pour établir ce plan rectiligne et géométrique, il est fait table rase de l'ancienne ville, de ses rues et de ses caves. Il est aussi nécessaire de prendre du terrain des différents propriétaires. Chaque terrain sera remplacé proportionnellement à ce que chacun possédait sans néanmoins *qu'il puisse être par eux prétendu aucune indemnité pour l'élargissement des rues ni que pour raison des petites rues et culs de sac sur lesquels lesdits particuliers avaient des vues, des sorties ou autres commodités à leur bienséance, ils puissent pareillement demander ni prétendre aucun dédommagement.*

Matériaux, travaux et remembrement

Les premiers ouvrages de décombrement des rues effectués, et le stock en matériaux réalisé, les autorités mettent en adjudication les travaux de reconstruction le 12 avril 1724. Ce sont les entrepreneurs Guillois et Baudouin qui emportent le marché.

Les prix de construction varient selon qu'il s'agit d'une maison bourgeoise ou de vigneron. La façade d'une maison de la place coûte plus cher que celle d'un vigneron, puisque l'élévation n'est pas la même.

Les ouvriers et les étrangers sont logés dans des auberges construites à leur intention.

Les matériaux

L'approvisionnement en matériaux s'effectue de l'automne 1723 au printemps 1724. De grandes quantités de bois sont nécessaires. Les experts, qui ont l'autorisation du Roi pour couper sur ses domaines et dans les communautés religieuses, parcourent et marquent les arbres à abattre. Dès le printemps 1724, la tuilerie située au Chatet (hameau de Saint-Denis-Lanneray) commence à fournir tuiles, briques et carreaux.

Concernant la pierre, elle est extraite de la carrière de Villebeton, non loin de Châteaudun. La pierre tendre, pour les angles et l'encadrement des portes et fenêtres, est d'abord retirée des gisements de Saint Gilles et de la Hoc (cavée de la reine), puis on se tourne vers la carrière du Croc-Marbot à Marboué, plus réputée, mieux fournie et plus accessible.

A l'automne 1724, Delespine et Aubry, les inspecteurs des travaux de la reconstruction organisent le remembrement des propriétés.

A chaque propriétaire est proposé un nouveau terrain numéroté qui fait l'objet d'une reconnaissance écrite et signée du propriétaire et de Delespine, inspecteur de la reconstruction. Cela se passe de manière officielle dans les locaux de l'Hôtel de Ville (le collège). Chacun retrouve un bien sensiblement identique à celui qu'il a perdu. Les nouvelles parcelles se situent à peu de distance des anciennes.

1724 – Etat des emplacements, maisons et écuries, jardins et vignes qui ont été incendiés dans la ville et faubourgs de Châteaudun le 20 juin 1723, avec le remplacement de chacune desdites maisons et terrains pour la formation de la place, élargissement des rues, conformément aux plans et alignements nouveaux dressés par le sieur Hardouin.

VOICI UN EXEMPLE DE RECONNAISSANCE DE PARCELLE

Forme de la reconnaissance

L'acceptation

Je soussigné reconnais avoir reçu mon emplacement situé cy ancienne rue de
Et aujourd'hui en la rue de changée en (nom) lequel emplacement a sur la rue
toises ou environ sur de profondeur ou environ tenant à droite à
et à gauche à
et par derrière à
Le tout plus amplement désigné sur le plan général signé du sieur Hardouin et signé aussi et paraphé de messieurs les administrateurs, duquel terrain et emplacement je me tiens pour content sans aucune répétition de ma part et de mes ayants causes signé à Châteaudun ce

Forme de la reconnaissance en cas du nouvel emplacement

Je soussigné reconnais et me tiens pour content du terrain qui m'a été donné
ce jour d'hui en la rue de ayant des faces sur la dite rue
toises ou environ et toises de profondeur ou environ
tenant à droite à
et à gauche à et par derrière à
Le dit terrain en lieu et place été en l'échange de ceux que je possédais cy devant anciennement
la rue de duquel terrain j'abandonne la propriété
me tenant pour content de ce qui m'a été substitué en échange sans aucune répétition de ma part et de mes ayant causes signé à
Châteaudun ce

Lequel mémoire et forme d'arrangement après avoir été lu, vu et examiné a été délibéré et arrêté qu'il sera exécuté et suivi en tout son contenu comme l'arrangement le plus convenable pour le bien public. Et les moyens les plus aisés et les plus sûrs pour parvenir au prompt rétablissement de la ville à l'effet de quoi a été donné à monsieur Hardouin une expédition de la présente délibération, fait au Bureau les dits jour et an soussigné en l'original Frion et Costé, de Meaussé, Cellier, Bellier, Charrault, Goislard, Souchay et Germont
N°32 Jean Guichelin tonnelier

Ce jourdhuy vingt troisième mars mil sept cent vingt-cinq est venu au bureau du Roy Jean Guichelin tonnelier demeurant à Châteaudun lequel a pris communication sur le plan nouveau de l'emplacement qu'il possédait avant l'incendie de la ville sur la rue Chartraine et comme le terrain se trouve compris dans les rues nouvelles, nous avons réglé et arrêté avec lui et de son consentement que le terrain nouveau qui lui est substitué sur partie de son ancien terrain sera demeurera et appartiendra en propriété audit Jean Guichelin ses hoirs et ayant causes sur la rue du Lion d'or lequel emplacement est plus amplement désigné sur le plan nouveau où est porté le nom et le numéro du terrain à lui cédé ce jour d'huy

Consistance du terrain à lui cédé

En montant à la ville à gauche rue du Lion d'or un emplacement ayant de face sept toises et demi ou environ sur huit toises de profondeur ou environ retourné d'équerre.
Et comme il est nécessaire qu'il soit établi des points fixes et immuables pour arrêter et fixer à perpétuité les points initiaux des murs de mitoyenneté qui seront pris également sur le terrain de chaque particulier le sieur Guichelin s'oblige en recevant son emplacement nouveau de M. Despine et Aubry, de faire sceller et apposer des bornes pour arrêter et déterminer à perpétuité tant par devant que par derrière la fixation de son terrain.
Je soussigné Jean Guichelin tonnelier reconnais avoir reçu mon emplacement nouveau suivant la désignation et détail ci-dessus porté au lieu et place de celui que je possédais ci devant duquel ancien terrain j'abandonne la propriété et me tiens pour content de celui qui m'a été substitué en échange sans aucune répétition de ma part ni de mes hoirs et ayant cause déclarant que le dit ancien terrain m'appartient de mon acquist. Fait à Châteaudun le dit jour vingt troisième mars mil sept cent vingt-cinq.

L'année 1729, les façades entre la place et le château sont achevées, les rues déblayées. Autour de la place, toutes les arcades au rez-de-chaussée sont construites. En 1730, les murs sont montés sur la place et dans les rues avoisinantes. Le 6 octobre 1730, Hardouin arrête le mémoire de maçonnerie et le remet à l'administration en décembre.

En 1732, dans la ville, 151 maisons sont habitées, faubourg Saint-Valérien, seulement 56. La reconstruction royale est rapide contrairement à la construction complète des maisons laissée aux habitants qui s'étale dans le temps. Le seul bâtiment représentant le pouvoir royal à être complètement construit est le Grenier à sel (actuelle Poste).

La ville avec sa grande place et ses rues rectilignes prend donc un nouvel élan laissant derrière elle les rues sombres et étroites du Moyen Age. On circule facilement, on voit mieux les monuments, les maisons ont des fenêtres hautes.

D'une catastrophe la ville a fait de par sa reconstruction urbanistique et architecturale un atout qui lui a permis d'accéder à la modernité.

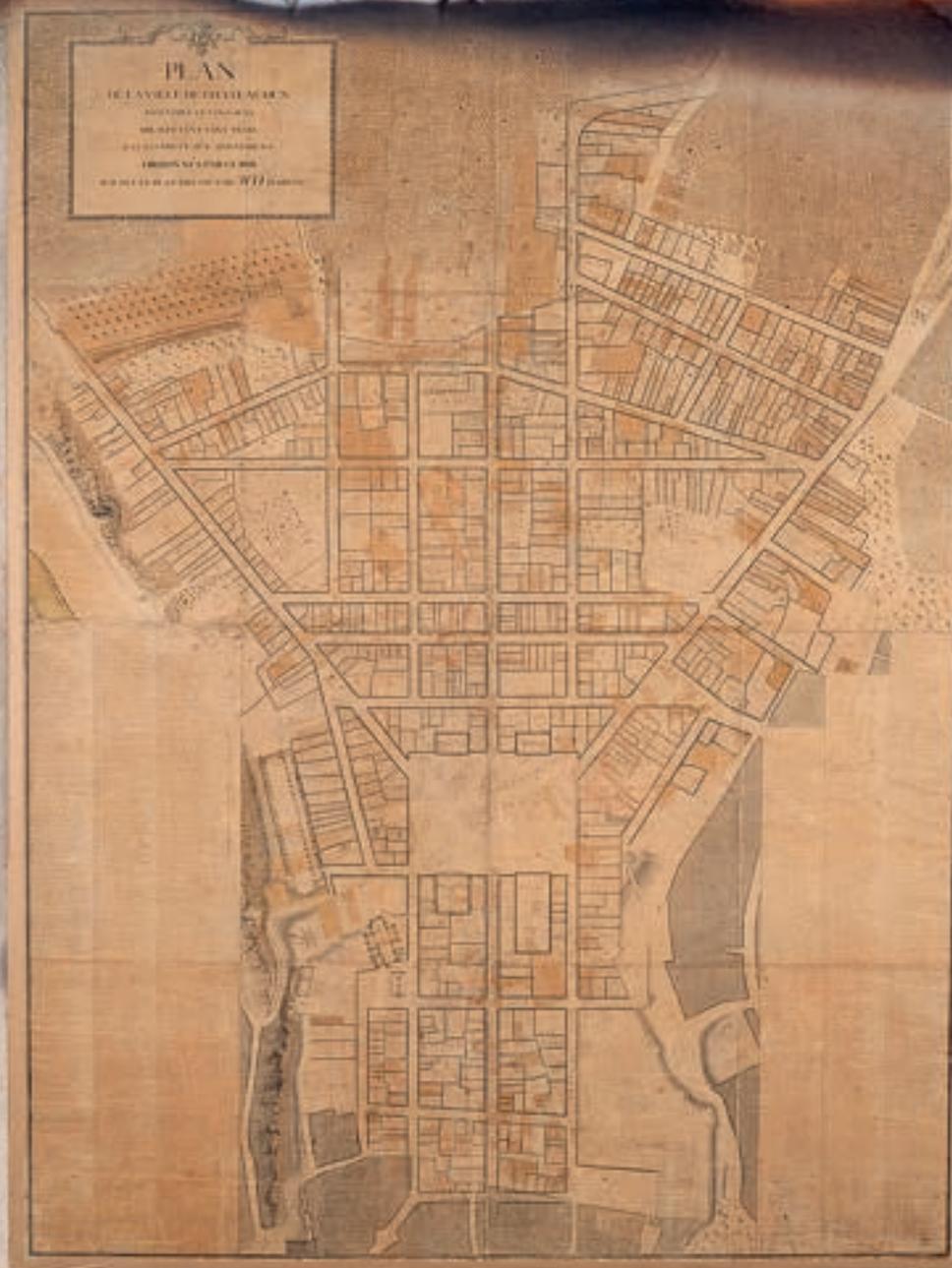
QUELQUES CHIFFRES

Le bilan matériel de l'incendie sera phénoménal, les dégâts s'élèveront à près de 3 500 000 livres de destructions quand un travailleur qualifié gagne environ 1 livre par jour. Une vache coûte 35 livres, une échoppe 3 000 livres, une maison de ville 25 000 livres, une grande maison à 6 étages 50 000 livres, un vaisseau de 74 canons coûte 1 million de livres.



Plan de la ville de Châteaudun incendiée le 20 juin 1723, avec les nouveaux alignements ordonnés par le Roi suivant le plan dressé par M. Hardouin, détail

CHÂTEAUDUN AVANT/APRÈS



*Plan de la Ville de Châteaudun après et avant l'incendie, 1723
Réalisé par Hardouin
Fonds patrimoniaux Ville de Châteaudun*

BIBLIOGRAPHIE

- CAROBBI Arnaud, La Reconstruction de Châteaudun après l'Incendie de 1723, in Bulletin n° 290 de la Société Dunoise Archéologie, Histoire, Sciences et Arts, 2000
- CARTIER Bernard, Pierre Toufaire, architecte et ingénieur dunois, Editions du Colombier, 2023
- GARNOT Benoit, Les Villes en France aux XVI^e, XVII^e, XVIII^e siècles, Ophrys, 1989
- MILLIOT Vincent, Pouvoirs et Société dans la France d'Ancien Régime, Armand Colin, 2005
- ROBREAU Bernard (direction), Histoire du Pays Dunois, tome 2 de L'An Mil au déclin de l'Ancien Régime, Société Dunoise d'Archéologie, Histoire, Sciences et Arts, 2009
- ROBERT Simon, 1723-1914 Châteaudun, De l'incendie à la Belle Epoque, Deux siècles d'Urbanisme, Ville de Châteaudun, 2007

CRÉDITS ICONOGRAPHIQUES

- Pages 1, 7, 8 et 11 clichés réalisés par la Ville de Châteaudun
- Page 4, cliché réalisé par le Musée des Beaux-Arts de Dole
- Pages 2, 3, 5 et 12 clichés réalisés par François Lauginie